

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 24 juillet dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs de sa compétence. **Zoom sur certains d'entre eux (liste non-exhaustive) :**

SOLIDARITÉS SOCIALES

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE INSÉRER LES JEUNES DE 15 À 21 ANS

Les associations Père le Bideau et ATRIUM Foyer des Jeunes Travailleurs déploient des projets adaptés afin d'insérer socialement et professionnellement des mineurs placés sous leurs responsabilités. Des conventions sont passées avec le service Départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance.

- 487 879 € sur un montant annuel global de 771 057 € ont été octroyés à l'association Père le Bideau
- 95 631 € sur un montant annuel global de 229 513 € ont été affectés à l'association ATRIUM Foyer des Jeunes Travailleurs.

ACCUEIL D'URGENCE DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Depuis 2015, dans le cadre de sa mission d'urgence et de mise à l'abri des Mineurs non accompagnés (MNA) le Département a développé une offre d'accueil adaptée. Une convention a été passée avec l'Association père le BIDEAU-MECS SAINTJOSEPH-SAMADE afin d'assurer cette mission.

- 187 500 € sur un montant total annuel de 450 000 € ont été attribués à cette association afin d'assurer son fonctionnement

INSERTION FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET CRÉER DES SOLIDARITÉS LOCALES

Le programme départemental d'insertion (PDI) établit la participation du Département à des actions collectives en complément de celles mises en place à Tarbes et dans son agglomération.

Objectif : tisser du lien social et nouer des solidarités locales.

- 3900 € sur un budget total de 6850 € ont été attribués à l'association Médianes afin de permettre notamment l'accès à la culture (sorties spectacles, expositions, participation à des ateliers artistiques...) à certains publics.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

AIDE À LA CRÉATION D'UNE SALLE MULTISPORT

Le projet de création d'une salle multisports dans la commune de Louey a été sélectionné dans le cadre des appels à projets pour le développement territorial et la dynamisation des communes urbaines. En complément de l'État, de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la Région, le Département a accordé sa participation.

- 80 000 € ont été attribués pour la construction de cette salle multisports

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET AUX COMMUNES URBAINES

Le Département contribue à faire émerger des projets pour le territoire vecteurs d'emplois, à améliorer le cadre de vie, à maintenir ou à développer des activités et services à la population en articulation notamment avec le Projet de Territoire HaPy 2020/2030.

Des aides ont été attribués par le Département. À titre d'exemple,

- 100 000 € ont été affectés à la rénovation et l'extension du groupe scolaire Langevin-Wallon (tranche 3) de Capvern
- 30 000 € ont été alloués à la création d'une micro-crèche de 10 berceaux à Ossun.
- 200 000 € ont été attribués au regroupement des écoles, à l'Accueil de loisirs associés à l'École (ALAE) et à l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) d'Argelès-Gazost (tranche 2)
- 80 000 € ont été octroyés à la rénovation et extension de la mairie (CCAS) de Bordères-sur-Échez.
- 50 000 € ont été accordés pour la rénovation thermique de l'école Clair Wallon de Bagnères-de-Bigorre.
- 400 000 € ont été affectés au projet de réhabilitation du bâtiment 313 en complexe multisports sur le site de l'Arsenal à Tarbes.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

AIDE À LA VALORISATION DES BOURGS-CENTRE

De 2018 à 2021, la Région Occitanie a décidé de mettre en œuvre une politique de développement des bourgs-centres en zone rurale et en agglomération afin de les accompagner dans leur projet global d'attractivité (cadre de vie, création de logements sociaux, offre de services à la population : santé, enfance, jeunesse, mobilité, développement économique, culture, sport, tourisme et environnement). Le Département est étroitement associé à cette démarche.

- À ce jour, 13 contrats cadres ont été validés par la Région et le Département : Argelès-Gazost, territoire du Val d'Azun (Arras-en-Lavedan, Arrens-Marsous, Aucun), Lourdes, Capvern, Cauterets, Bagnères-de-Bigorre, Vic-en-Bigorre, Aureilhan, Lannemezan, Juillan, Arreau et Saint-Lary-Soulan.

CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse
Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr